

*Eldorado Nucléaire Limitée*

● (1630)

Le gouvernement a tendance à privatiser les entreprises publiques les plus petites. Il n'est certainement pas prêt à privatiser Air Canada, le Canadien national ni aucune autre grande société d'État.

Parlons de deux exemples de privatisations réussies que la ministre a mentionnés dans son discours. Un mot d'abord sur Fisheries Products International. Cette entreprise appartenait à l'État. Pourquoi? Parce que les sociétés privées du secteur de la pêche de la côte de l'Atlantique étaient déficitaires, inefficaces, au bord de la faillite. Le gouvernement du Canada est intervenu, il les a achetées et il a formé une société d'État, la Fisheries Products International. Quand le secteur a été réorganisé par la société d'État, quand les dettes ont été absorbées et quand la société est devenue efficace et rentable, le gouvernement a décidé de la privatiser à cause de son parti pris idéologique. Après qu'elle eut absorbé toutes les pertes subies par l'entreprise privée, on l'a revendue aux investisseurs pour qu'ils puissent faire des bénéfices.

Prenons aussi le cas de Canadair. Je suis certain que certains de mes collègues qui aborderont cette question plus tard en feront un examen plus détaillé, mais regardons ce qui s'est passé à la société de Havilland. Les pratiques de travail de la société privée qui a acheté de Havilland ont poussé les employés à débrayer. Ils ont dû faire la grève afin de pouvoir garder les conditions de travail et la sécurité d'emploi qu'ils avaient lorsque la compagnie appartenait à l'État.

Ils s'inquiétaient et s'inquiètent encore du fait qu'une grande partie de la technologie mise au point lorsque la société appartenait à l'État soit maintenant rendue aux États-Unis. Avant la vente, l'entretien courant et l'approvisionnement en pièces étaient confiés à des sociétés privées, surtout en Ontario. Le syndicat se demande et les Canadiens devraient se demander aussi quelle proportion de cet entretien courant sera encore effectué au Canada.

Enfin, quelle proportion de la recherche et du développement effectués lorsque la société appartenait à l'État restera au Canada? Il y aura peut-être plus d'emplois. Toutefois, il nous semble à nous, ainsi qu'au syndicat, que nous verrons une répétition de ce qui s'est produit dans l'industrie automobile. Oui, il y a plus d'emplois dans cette industrie maintenant qu'avant le Pacte de l'automobile. Cependant, il ne se fait presque pas de recherche et de développement au Canada, parce que tous les travaux de ce genre sont concentrés autour des sièges sociaux des multinationales qui ont des usines au Canada.

Il convient également de signaler que, jusqu'à maintenant, le gouvernement a concentré ses efforts de privatisation sur certaines des plus petites sociétés qu'il possédait. Nous avons vu le gouvernement se défaire d'Arsenaux canadiens, et il propose maintenant de vendre Eldorado Nucléaire. Rien n'indique que le public canadien veuille que le gouvernement du Canada privatise les grandes sociétés d'État.

Le *Globe and Mail* a publié le 5 mars 1988 un sondage d'Environics sur la vente des sociétés d'État. Quand on leur a demandé si le gouvernement devait vendre Air Canada, 31 p. 100 des Canadiens ont répondu oui, mais 51 p. 100 d'entre eux se sont opposés à la vente ou à la privatisation de cette société. Quand on leur a posé la même question au sujet de Petro-Canada, 33 p. 100 d'entre eux se sont montrés favorables à cette idée et 50 p. 100 s'y sont opposés.

Nous ne sommes pas contre toute privatisation, mais il ne faut pas privatiser pour le plaisir de le faire. Et le public canadien est d'accord avec nous là-dessus.

Voyons le cas de Eldorado Nucléaire. Comme le ministre l'a dit, la société a été formée en 1942 et le gouvernement fédéral l'a acquise peu de temps après. Le gouvernement fédéral de l'époque s'est rendu compte très rapidement de l'importance de l'énergie nucléaire et il s'est servi de son pouvoir déclaratoire pour assumer la compétence dans ce domaine. C'était une mesure très importante et il ne l'a pas prise à la légère. De même, le gouvernement ne devrait pas décider à la légère de se retirer de l'extraction et du traitement de l'uranium au Canada. Nous entendons discuter sérieusement cette question et, à l'étape du comité, exiger des réponses très précises aux nombreuses questions qui doivent être posées.

Il faut faire face à des problèmes très importants concernant l'énergie nucléaire, l'environnement, la concurrence et l'intérêt public. Selon nous, le gouvernement n'a tenu compte d'aucun de ces problèmes dans le projet de loi C-121.

En se retirant du domaine de l'uranium, le gouvernement décide de ne plus s'occuper de la prospection, de l'extraction ou du traitement du minerai d'uranium dont le Canada est l'un des principaux sinon le principal producteur du monde. Si ce projet de loi est adopté, le gouvernement prétend qu'il laissera une réglementation complète en place en faisant appel à la Commission de contrôle de l'énergie atomique et en appliquant sa propre réglementation. Il perd l'expérience pratique du secteur de l'uranium et surtout du minerai à haute teneur en uranium du nord de la Saskatchewan. Compte tenu de l'expérience des autres pays et des autres gouvernements, nous soutenons que le gouvernement manque gravement au devoir de surveillance et de contrôle que tout gouvernement national devrait exercer dans ce domaine.